

**RESIDENCE A LA CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS  
ARTS VISUELS ET ARCHITECTURE**

**profil du candidat**

ont vocation à se porter candidats les artistes professionnels en mobilité, prioritairement étrangers, ne résidant pas à Paris habituellement et souhaitant y effectuer un séjour de travail et de création.

**Les candidats doivent**

- avoir achevé leurs études
- être engagés dans la vie professionnelle
- justifier de travaux antérieurs
- avoir moins de 38 ans

**Lieu de résidence**

située dans Paris, la CIUP est une résidence internationale d'étudiants, de chercheurs et d'artistes de plus de 120 nationalités. Elle comprend 37 maisons réparties dans un parc, et des services collectifs : bibliothèque, programme culturel (théâtre, danse, concerts, expositions) activités sportives (dont piscine et tennis), restaurants, centre d'apprentissage de la langue française. C'est un lieu d'échange entre les cultures, de débats intellectuels et de création.

**conditions d'accueil de l'artiste**

Les frais liés au logement, à l'espace de travail et aux repas doivent être pris en charge par les artistes.

- ateliers-logements de 50 m<sup>2</sup> – 770 €/mois
- ou*
- ateliers de travail de 10 à 36 m<sup>2</sup> - de 120 à 260 €/mois
- ou/et*
- logements seuls – à partir de 465€/mois

**durée de séjour**

de 3 à 12 mois entre octobre 2008 et août 2009

**nature de l'aide**

Les artistes accueillis à la Cité Internationale Universitaire de Paris bénéficient d'un accompagnement personnalisé pendant la durée de leur séjour. Aide logistique et administrative, information et mise en contact avec les acteurs culturels parisiens.

Les artistes résidents peuvent éventuellement (sur sélection) participer au programme artistique de Cité Culture. Selon les projets, les artistes peuvent ainsi bénéficier d'une exposition, d'une aide à la production ou à la communication.

**modalités de sélection**

Les candidats sont sélectionnés par un jury composé des représentants de la Cité Internationale Universitaire de Paris, de ses partenaires et de professionnels du milieu artistique parisien. Les résultats définitifs seront communiqués par courrier.

**renseignements complémentaires et dossier de candidature**

Delphine MOREAU – 00 33 (0)1 43 13 65 42 - E-mail : [delphine.moreau@ciup.fr](mailto:delphine.moreau@ciup.fr)

**LES DOSSIERS DE CANDIDATURE SONT A RENVOYER AU PLUS TARD LE 15 MAI 2008**